



## Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 mai 2018

- . **Présents** : Pierre DAUDEY, Simone VALOT, Jean-Noël VALLET, Isabelle KERN, Mathieu LINIGER, Alain CUSSEY, Fabienne DOLE et Marilyne FONTANIER.
- . **Absents excusés** : James BOUVERET et Stéphanie FOURNIER.
- . **Absents** : Julien WOITTEQUAND, Aurélie JAVANET et Christine HUMBERTJEAN
- . **Secrétaire de séance** : Simone VALOT.

Le Conseil accepte la proposition de M. le Maire de modifier l'ordre du jour.

Deux points sont à ajouter :

- . Point n°9 : 'Atlas de voirie à transférer à la CCLL' . Point n°10 : 'Ecole fromagerie : rénovation'
- Vote : 8 voix Pour.

### 1. Procès-verbal de la séance du 4 avril 2018

Le compte-rendu du conseil municipal du 4 avril 2018 est approuvé. Vote : 8 voix Pour.

### 2. Logements communaux situés 10, rue du Bourg-Sec

Résiliation de 2 baux (FILIPPI et WETZEL/BREDY) : M. le Maire informe les conseillers que deux logements situés 10, rue du Bourg-Sec vont être libérés. Les préavis sont conformes, il y a lieu d'accepter la résiliation des baux suivants :

- . Simone FILIPPI au 31 mai 2018 . Couple WETZEL/BREDY au 31 juillet 2018.

Le Conseil accepte à l'unanimité des présents, soit 8 voix Pour, de résilier les 2 baux à ces dates.

Attribution du logement de Mme FILIPPI : M. le Maire propose au Conseil de louer ce logement à compter du 1<sup>er</sup> juin prochain à M. Pierre COPPOLA pendant le temps de la construction de sa maison dans notre lotissement.

Le Maire propose un loyer de 342 €/mois avec une provision de 10 € pour l'entretien de la chaudière. Le Conseil accepte à l'unanimité des présents, soit 8 voix Pour.

### 3. Ligne de trésorerie : reconduction

Le Maire rappelle qu'il s'agit d'un crédit ouvert pour un an auprès d'une banque afin de disposer de trésorerie pour couvrir un éventuel décalage entre les recettes et les dépenses. (A noter que les tirages de la dernière ligne de trésorerie ont été intégralement remboursés)

La ligne actuelle arrive à échéance le 30 juin 2018. Il propose de la reconduire à hauteur de 100 000 € auprès de la Caisse d'Épargne selon les conditions suivantes :

- . Taux révisable : T4M+marge 1,00%. (T4M = -0.360% à la date de proposition). Index flooré à 0.
- . Frais de dossier : 0.20%
- . Calcul des Intérêts : chaque mois sur la base de l'encours constaté et de l'index correspondant.
- . Paiement des Intérêts : Annuel

Le Conseil accepte la proposition à l'unanimité des présents, soit 8 voix « Pour ».

### 4. Vote Modification budgétaire Assainissement

M. le Maire informe le Conseil qu'il a dû faire intervenir l'entreprise BONNEFOY sur la conduite d'assainissement située en bout de la place de la Gare suite à son effondrement. Au vu de sa vétusté, il a été demandé à l'entreprise de renouveler cette partie de conduite d'eaux usées.

Afin de régler les factures de cette opération, le Maire propose la modification budgétaire suivante :

- . Prélèvement de 5000 € sur l'excédent de fonctionnement dégagé lors du vote du budget primitif 2018,
- . Virement en section d'investissement (*opération d'ordre*) de cette somme qui sera inscrite sur le compte 2158 'Autres installations, matériel et outillage techniques'.

Vote à l'unanimité des présents, soit 8 voix Pour.

## **5. Destination des coupes de bois : année 2018/2019**

M. LINIGER fait un rappel des propositions du comité forêt qui s'est réuni le 20 avril dernier.

### - Feuillus

- . Parcelle 4 : 666 m<sup>3</sup> bloc façonné et consultation
- . Parcelle 2 AF : 60 m<sup>3</sup> bloc façonné et consultation
- . Parcelle 14 V : 421 m<sup>3</sup> bloc façonné et affouage

### - Résineux : Parcelles 10 AR et 11 AR en bloc sur pied

### - Affouage : dans les parcelles 26 J -2 J – et 14 V

Le Conseil accepte cette proposition à l'unanimité des présents, soit 8 voix Pour.

## **6. Amortissements en Eau et en Assainissement : Mise à jour des durées**

Le Maire propose au Conseil Municipal de mettre à jour les durées d'amortissement des biens des services d'eau et d'assainissement comme suit :

### . Service Assainissement

- Réseaux : 60 ans
- Gros matériel : 15 ans
- Petit matériel : 8 ans

### . Service Eau

- Réseaux : 40 ans
- Gros matériel (*pompes, génie civil, bâtiment*) : 15 ans
- Compteurs : 10 ans
- Petit matériel (*télé gestion, technique...*) : 8 ans

Vote : 8 voix Pour.

## **7. Heures supplémentaires à l'agent technique : déneigement hiver 17/18**

M. le Maire explique que M. Ludovic LANNEAUX a effectué 8 heures supplémentaires pour les travaux de déneigement ; celles-ci seront payées selon le détail suivant :

- . 5h au taux normal '14 premières heures' ET 3h au taux des 'heures de nuit'.

Le Conseil accepte à 8 voix 'Pour' le paiement de ces heures supplémentaires à M. LANNEAUX.

## **8. Date de la fête communale 2018**

M. le Maire rappelle la réunion du 22 mai dernier proposée par les forains au cours de laquelle ces derniers ont fait pression pour avancer d'une semaine la date de la fête prévue les 4,5, et 6 août.

Le dernier week-end de juillet arrange les forains qui n'ont pas de fête de prévue ce week-end-là. Ils avaient déjà tous pris des engagements ailleurs pour le 1<sup>er</sup> week-end d'août, bien que la date leur avait été signifiée par courrier du 26 février 2018.

Après discussion et afin qu'il y ait une fête à Liesle cet été, le Conseil décide à 4 voix Pour, 1 Abstention et 3 Contre, et ce, à titre exceptionnel pour cette année, de programmer la fête les 28, 29 et 30 juillet et d'avertir les forains par courrier que cette situation ne se reproduira plus. La fête devra avoir lieu, comme elle l'a toujours été, le 1<sup>er</sup> week-end d'août.

## **9. Atlas de voirie à transférer à la CCLL**

Malgré les interventions répétées du Maire, le Conseil Communautaire de la CCLL a voté les dispositions proposées par le Président concernant les conditions de transfert de la voirie à la Communauté de Communes.

Pour minimiser le montant des compensations pour transfert de charges que la commune devra payer chaque année à la CCLL, le Maire propose de ne transférer qu'une partie de la voirie.

Le Conseil Municipal accepte et vote à l'unanimité des présents, soit 8 voix 'Pour', le transfert à la CCLL des voies figurant dans l'atlas ci-annexé.

## **10. Ecole fromagerie : rénovation**

Une décision est à prendre rapidement concernant ce projet. Le Maire propose de rencontrer à nouveau les organismes financeurs en particulier la Présidente du Département.

## 11. Questions diverses

### . Visite du SYBERT

M. le Maire rappelle aux conseillers qu'une visite des installations du SYBERT est prévue le 15 juin après-midi. Les conseillers intéressés devront se faire connaître rapidement.

### . Club de gymnastique de l'Arc en Ciel de Salins les bains

Ce club sollicite une subvention pour 4 licenciés de notre commune. La commune ne subventionne pas les associations extérieures, le conseil ne versera donc aucune subvention à ce club.

### . Cours de Zumba

La responsable des cours de Zumba sollicite la mairie pour savoir s'il serait possible de louer la salle des fêtes le mardi soir au lieu du jeudi.

Pour des raisons pratiques concernant l'entretien de la salle, il n'est pas souhaitable de louer régulièrement la salle le mardi soir.

### . Cimetière

A la suite de la décision de retirer les poubelles du cimetière et des plaintes des usagers, il a été décidé de revoir l'organisation de la collecte des déchets. Alain CUSSEY, responsable du cimetière, l'employé communal et le Maire se rencontreront sur place pour trouver une solution.

Il est indispensable que chacun comprenne que ces déchets doivent être triés pour pouvoir être acceptés par la déchetterie.

*Levée de séance à 23h45*

*Le Maire*